



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« PRIX DU MILIEU DU MONDE 2013 » : APPEL AUX CANDIDATURES

### **5000 francs seront attribués par la Chambre cantonale consultative des immigrés**

**La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) nommée pour une nouvelle législature lance l'appel aux candidatures pour le « Prix du Milieu du Monde » édition 2013 qui sera remis le 28 septembre à Morges lors des Assises vaudoises de l'immigration. Ce prix cantonal de l'intégration, doté de 5000 francs, récompensera les collectivités ou personnes privées qui se seront illustrées par leur impact positif sur la compréhension mutuelle entre les Vaudois-e-s et les personnes étrangères établies dans le canton.**

Le Prix du Milieu du Monde viendra récompenser un projet qui sera à la fois novateur et participatif et qui pourra être considéré comme une référence en matière d'intégration. Doté d'un montant global de 5000 francs, il sera remis lors des Assises de l'immigration qui se dérouleront à Morges le 28 septembre 2013. Un jury indépendant, composé de personnalités publiques du canton et de membres de la Chambre sera chargé d'examiner attentivement les candidatures.

La CCCI a décidé en 2009 de créer le "Prix du Milieu du Monde", en référence à un lieu hautement symbolique du Pays de Vaud. Le Nozon, à Pompaples, fut autrefois séparé afin d'alimenter un moulin. Du bassin de ce moulin situé sur la ligne de partage des eaux, l'eau, source de la vie, s'en va et traverse les frontières pour ainsi intégrer d'un côté le Rhin et d'un autre, le Rhône. Depuis son lancement, le jury a récompensé six lauréats ayant mis en place des projets très divers, valorisant la tolérance et l'intégration.

Les candidatures pour le Prix du Milieu du Monde 2013, peuvent être déposées jusqu'au 30 août 2013 sous format électronique. Toutes les informations sont disponibles sur [www.vd.ch/integration](http://www.vd.ch/integration).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2013

Frédéric Haenni, président de la CCCI, 021 721 07 07 DECS, Amina Benkais, déléguée à l'intégration, 079 941 06 87